

LA TERMINOLOGIE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ENTRE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SAVOIRS SPÉCIALISÉS

Maria Teresa ZANOLA*

Abstract

The analysis of renewable energies terminology shows the variation of this special lexicon, whose sources are composed of a varied range of text types meeting different communication needs. A concept tree helps to point out the main areas to explore, such as technology and commercial services. A study of the environmental impact assessment within the international normative texts illustrates the terminological distribution of the field of “environment” from a comparative French/Italian perspective. The terminological products here described are extremely useful tools for the popularisation of specialized knowledge to the general public.

Keywords: *terminology, glossaries, specialised lexicon, institutional communication*

Les discours sur l'énergie contribuent à répandre des termes et des dénominations nécessaires pour connaître les nouvelles sources d'énergie remplaçant les sources traditionnelles, telles que le charbon et le pétrole. Toute politique gouvernementale doit faire face aux défis internationaux pour la sauvegarde de la planète et du bien-être de ses citoyens et la terminologie des énergies renouvelables est de plus en plus connue. La communication institutionnelle nous a obligés de pénétrer les voiles secrets de ces savoirs spécialisés et nous a familiarisés avec des termes de plus en plus techniques. La description du fonctionnement de l'énergie solaire ou éolienne, par exemple, doit mélanger un lexique qui fait référence à des phénomènes physiques, à des composants technologiques, à des produits dérivés; en même temps, cette réalité doit fonctionner dans l'harmonisation des savoirs administratifs et juridiques propres à chaque pays, codifiée de manière différente en fonction des projets de développement, de production, de vente et de distribution de ces types d'énergie.

* **Zanola Maria Teresa**, Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano,
email mariateresa.zanola@unicatt.it

Nous chercherons à reconstituer les connaissances utiles pour s'orienter dans la description terminologique des énergies renouvelables, aussi bien qu'à définir les compétences requises pour aborder ce sujet d'un point de vue plurilingue. C'est un domaine qui doit prendre en considération plusieurs filières descriptives et faire référence à des caractéristiques référentielles aussi bien qu'aux implications sociopolitiques, aux directives institutionnelles internationales, aux réglementations nationales et locales.

1. Les énergies renouvelables : l'origine des dénominations

Nous proposons de reconstruire les parcours de la diffusion des concepts et des termes nouveaux qui sont nés dans le secteur de l'énergie à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, suivant les événements historiques, sociaux et scientifiques les plus significatifs [3: 58].

Le 4 mai 1956, le Conseil économique et social des Nations Unies prenait la décision de montrer son intérêt pour toutes les nouvelles formes d'énergie, de la même manière qu'il l'avait fait auparavant pour les énergies conventionnelles et pour l'énergie atomique.

Au mois d'août 1961, au cours de la Conférence internationale des Nations Unies auprès de la FAO, dont le titre était "New Sources of Energy and Energy development", l'expression « *nouvelles sources d'énergie* » était prioritaire: l'adjectif *nouvelles* indiquait le caractère d'innovation des technologies utilisées, parmi lesquelles étaient exploitées les énergies solaire, géothermique et éolienne.

Suite au choc pétrolier de 1973, c'était les *énergies alternatives* à prendre la relève: on entendait par cette locution toutes les formes d'énergie différentes du pétrole, qu'il s'agisse d'énergie solaire ou nucléaire.

Ce n'était qu'en août 1981 à Nairobi, lors de "The United Nations Conference on New and Renewable Sources of Energy », qu'on allait lancer la dénomination « *énergies renouvelables* »: l'expression est ainsi reçue dans les différentes langues des 125 pays participants [6: 114].

A partir de ces années-là, il se révèle de plus en plus nécessaire de transmettre des informations claires et univoques aux citoyens, dont la terminologie puisse être partagée sans aucune difficulté de compréhension.

2. Les énergies renouvelables: terminologie et typologies textuelles

Les unités terminologiques et les référents conceptuels relatifs aux énergies renouvelables intéressent le discours de vulgarisation et spécialisé: il faut décrire les modalités énergétiques, leurs produits et leurs applications, et on peut aller des déclarations de caractère politique à la publicité commerciale et institutionnelle, jusqu'aux programmes gouvernementaux, aux normes et aux directives.

Il est intéressant d'analyser à ce propos les variations des emplois suivant les typologies textuelles qui sont censées traiter ces sujets, telles que les textes législatifs de l'Union Européenne, les textes législatifs des pays francophones, les textes informatifs pour le consommateur – distinguant les textes provenant de sources institutionnelles des textes informatifs de source journalistique.

Le point de départ sera la définition de ces sources d'énergie dans le contexte des directives européennes (cf. la *Directive 96/92/CE sur les normes communes pour le marché intérieur de l'énergie électrique*), en français:

En vue de cette discipline, on utilise les définitions suivantes:

[...] sources d'énergie renouvelables: les sources non fossiles renouvelables telles que *l'énergie éolienne, solaire, géothermique, houlomotrice, marémotrice, hydroélectrique, biomasse, gaz de décharge, gaz des stations d'épuration d'eaux usées et biogaz* [...].

et en italien:

Ai fini della presente disciplina, si applicano le seguenti definizioni:

[...] fonti di energia rinnovabili: le seguenti fonti energetiche rinnovabili non fossili: *energia eolica, solare, geotermica, del moto ondoso, maremotrice, delle centrali idroelettriche, energia derivata da biomasse, da gas di discarica, da gas residuati dai processi di depurazione e da biogas* [...].

On retrouve ces définitions, adaptées à la compréhension du grand public, dans les sites officiels de sociétés nationales qui gèrent l'énergie, l'Electricité De France (EDF) en France et le Gestore dei Servizi Elettrici (GSE) en Italie:

Énergie non renouvelable: énergie provenant de ressources dont les stocks sur Terre sont limités (pétrole, charbon, gaz, uranium).

Énergie renouvelable: énergie provenant de ressources que la nature renouvelle en permanence (eau, vent, soleil, matières organiques, chaleur de la Terre).

<<http://www.edf.com/html/panorama/transversal/glossaire.html#E>>

Fonti energetiche convenzionali: Olio combustibile, carbone e gas naturale.

Fonti energetiche rinnovabili: Il sole, il vento, le risorse idriche, le risorse geotermiche, le maree, il moto ondoso e la trasformazione in energia elettrica dei prodotti vegetali o dei rifiuti organici e inorganici.

<<http://www.gse.it/Glossario/Lists/Glossario/AllItems.aspx>>

Ces dénominations ont une gamme synonymique, relevée dans les typologies textuelles citées en français et en italien, lors d'une enquête comparative, qui suggère une piste intéressante d'approfondissement:

Typologie textuelle	FR	IT
Textes législatifs de l'Union Européenne	Energies renouvelables Sources d'énergie renouvelables Energies alternatives	Fonti (energetiche) rinnovabili; energia (non)rinnovabili; alternative e rinnovabili; pulite e rinnovabili
Textes législatifs des différents Etats membres	Sources d'énergie renouvelables Energies renouvelables Energies alternatives	Fonti (energetiche) rinnovabili/energia (non)rinnovabili. Le rinnovabili
Textes informatifs pour le consommateur - sources institutionnelles	Sources d'énergie renouvelables Energies renouvelables Energies alternatives	Fonti (energetiche) rinnovabili
Textes informatifs – sources journalistiques	Sources d'énergie renouvelables Energies renouvelables/ vertes /alternatives	Energie rinnovabili/ alternative /verdi / pulite / ambientali /assimilate

Ce qui est immédiatement évident, c'est la richesse synonymique de l'italien par rapport au français : cette différence se répercute dans les sources terminologiques de consultation, qui sont très nombreuses en italien, à partir d'une vaste production de glossaires disponibles dans l'Internet [cf. les études 4 et 8]. Ces analyses montrent que la terminologie des énergies renouvelables – et surtout du lexique des systèmes

photovoltaïques – est recensée dans des glossaires spécialisés qui n'arrivent pas toujours à satisfaire les besoins de connaissance du grand public, qui ne peut pas maîtriser le sujet ; ces mêmes glossaires ne sont pas exhaustifs non plus pour les exigences des experts. Il est alors difficile de trouver des sources complètes pour les nécessités de la traduction plurilingue.

Nous nous limiterons par la suite à observer deux aspects, qui servent à illustrer la complexité d'un domaine spécialisé au croisement de disciplines diverses et de domaines d'application différents suivant les pays et les langues de référence: la description de l'arbre conceptuel du domaine de l'énergie, qui sert de base pour la description de tout type d'énergie dérivée, et un cas d'étude concernant la terminologie juridique.

3. L'organisation du domaine conceptuel de l'énergie

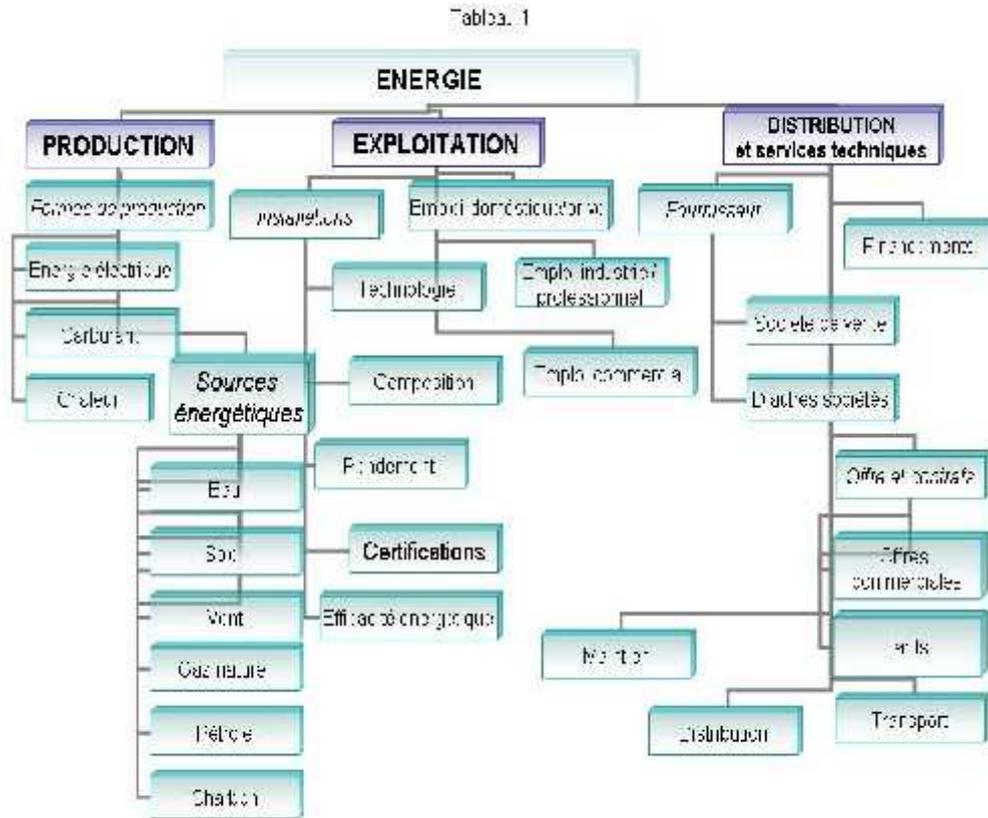
Le traitement du domaine de l'énergie doit considérer la matière de plusieurs points de vue: la production et les sources énergétiques, l'exploitation, la distribution et les services techniques. La complexité de ce système est illustrée par l'arbre conceptuel de Piotti [2 : 142], que nous proposons dans la traduction française.

Les répertoires terminologiques du domaine réunissent tout cet ensemble conceptuel et disciplinaire. Les informations relatives à l'énergie concernent plusieurs secteurs disciplinaires: le citoyen doit être informé sur des savoirs scientifiques (électrique, chimique, physique), sur des connaissances technologiques (services et produits de pointe commercialisés, offres, tarifs, types de matériaux, leur rendement) et environnementales (protection de l'environnement, lutte contre les changements climatiques), sur l'expertise financière et politique, sur la vérification du contexte juridique (droits du consommateur, tutelle prévue).

Le traitement de l'énergie venant des sources renouvelables sera alors décrit suivant les quatre filières suivantes:

- le problème de l'approvisionnement à des prix convenables: les offres du marché électrique, le rapport qualité/prix des services;
- les services commerciaux relatifs;
- la technologie: les types de sources énergétiques, les infrastructures, les matériaux;

- la protection de l'environnement : la lutte contre les changements climatiques, la durabilité de l'environnement pour les produits et pour les technologies.



Cette organisation conceptuelle aide à la description du domaine et constitue une base préliminaire pour la rédaction de tout travail terminologique, permettant – si c'est le cas - d'établir une grille d'évaluation des glossaires disponibles.

Le marché de l'énergie photovoltaïque est en expansion et constitue un secteur d'investissement important. Gilardoni a décrit la terminologie de ce secteur en langue italienne, à partir des emplois dans la communication pour le consommateur [1 : 142]. Le traitement d'un corpus de textes en italien et en anglais – composé de brochures, pages web de sociétés privées et publiques, textes publicitaires – a offert des résultats intéressants à propos des emplois terminologiques et des variations récurrentes, aussi bien que des degrés de spécialisation du lexique utilisé et

des caractères de la communication d'entreprise adressée au consommateur.

4. Énergies renouvelables et protection de l'environnement: des problèmes de terminologie juridique

La terminologie des énergies renouvelables réunit des termes qui sont répandus à la fois dans les discours institutionnels, politiques et législatifs, et nous croyons qu'il est utile de proposer la description de quelques mots-clés extraits de textes normatifs internationaux de référence. Le cas observé concerne l'histoire de l'évaluation de l'impact environnemental (it. VIA – *valutazione d'impatto ambientale* / fr. EIE – *évaluation des incidences sur l'environnement*), objet des directives CE 337/85 et 11/97 CE, suivies de la directive 2001/42/CE (it. VAS – *valutazione ambientale strategica* / fr. ESIE – *évaluation stratégique des incidences sur l'environnement*). Une étude comparative français/italien permettra d'analyser la distribution des emplois terminologiques équivalents d'un pays à l'autre.

La naissance de la VIA/EIE a été annoncée par la loi NEPA (*National Environmental Policy Act*) du 31 décembre 1969: c'était le premier document normatif officiel, créé aux Etats-Unis, qui prenait en considération les incidences des activités humaines sur l'environnement, la nécessité de protéger la qualité de l'environnement et l'exigence de satisfaire les besoins économiques et sociaux.

Le premier programme d'action environnementale de 1973 de l'Union Européenne (*Environmental Action Plan*) soulignait l'importance d'une évaluation des incidences environnementales à tous les niveaux, pour prévenir les dommages à l'environnement. Le 27 juin 1985 le Conseil Européen adoptait la Directive 337/85/CEE, dite directive «EIE», pour «l'évaluation des incidences sur l'environnement». Cette directive introduisait une révolution des procédures et était orientée vers le concept de "développement durable" qui n'était pas encore formalisé à l'époque. Les pays membres étaient libres d'adapter cette directive aux exigences internes des projets à évaluer. La directive permettait l'autorisation de certains projets ayant une influence physique sur l'environnement suite à l'évaluation de l'autorité nationale compétente, qui devait déterminer les effets directs et indirects de ces projets sur les éléments suivants: l'homme, la faune, la flore, le sol, l'eau, l'air, le climat, le paysage, les biens matériels et le patrimoine culturel, ainsi que l'interaction parmi ces différents éléments.

La directive 2001/42/CE, dite directive sur l'évaluation stratégique des incidences sur l'environnement (directive ESIE), visait à compléter le système d'évaluation de l'impact environnemental des projets, établi dans la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement. Grâce à cette directive, un système d'évaluation environnementale préalable était désormais également établi au stade de la planification.

En 2003 la révision de la directive EIE a permis d'intégrer certaines dispositions de la convention d'Århus sur l'accès à l'information, sur la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement. Cette convention a été signée par la Communauté européenne et ses États membres en 1998. Elle vise à impliquer davantage les citoyens européens dans le processus décisionnel quand leur environnement est concerné:

La présente directive s'applique aux plans et programmes susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement, ainsi qu'à leurs modifications, qui sont préparés et/ou adoptés par une autorité compétente ou qui sont préparés par une autorité compétente en vue d'une adoption par une procédure législative, et qui sont exigés par des dispositions législatives, réglementaires ou administratives. Une évaluation environnementale est automatiquement exigée pour les plans et programmes élaborés pour les secteurs de l'aménagement du territoire urbain et rural, l'affectation du sol, le transport, l'énergie, la gestion des déchets, la gestion de l'eau, l'industrie, les télécommunications, l'agriculture, la sylviculture, la pêche et le tourisme et qui forment le cadre d'autorisations ultérieures de projets spécifiques (cf. <<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l28036.htm>>).

Il faut souligner que, suite à la réforme des fonds structurels survenue en 2006, tout plan ou programme adopté après 2006 dans le cadre de ces fonds et qui entre dans le champ d'application de la directive ESIE doit faire l'objet d'une évaluation environnementale préalable:

Cette évaluation remplace la partie environnementale de l'évaluation *ex ante* imposée aux plans de développement, aux interventions et aux compléments de programmation dans le cadre des fonds structurels pour la période 2000-2006. Par ailleurs, lorsque aucune évaluation environnementale stratégique n'est requise, l'évaluation *ex ante* obligatoire du plan ou programme doit néanmoins prendre en compte les implications environnementales de la proposition (*ibidem*).

VIA, VAS, *Valutazione d'incidenza*, EMAS, LCA constituent aujourd'hui en Italie les systèmes les plus importants pour l'évaluation des incidences sur l'environnement à disposition des dirigeants et des professionnels du secteur engagés dans la responsabilité de la protection de l'environnement. Pour mesurer l'importance de ces directives, il suffit de penser aux grands travaux, tels qu'une autoroute, un parc éolien pour la production d'énergie électrique, un incinérateur. Chaque réalisation repose sur les attentes du sujet proposant le projet en question, sur les compétences des réalisateurs (techniciens, ouvriers) et sur les idées des personnes qui ne sont pas impliquées du point de vue économique, mais qui sont intéressées à ses projets, parce qu'ils habitent autour du site où l'incinérateur - où le parc éolien - sera construit, sans oublier les réactions des hommes politiques. Le processus de réalisation d'un de ces grands travaux se mêle aux processus de décisions autour des problèmes qui vont se manifester dans le territoire suite aux incidences sur l'environnement, et qui peuvent arriver même à bloquer les travaux, ou à voir la présence de spéculations économiques et politiques.

Nous n'avons tracé qu'une brève synthèse de la complexité normative et administrative qui accompagne et suit n'importe quelle action concernant l'environnement et l'utilisation de quelques énergies renouvelables.

Nous allons illustrer les résultats de l'extraction terminologique de quelques termes de référence extraits du rapport de la Commission des Communautés Européennes du 27 octobre 2006, concernant *le Lien entre la Directive ESIE et les fonds communautaires SEC (2006) 1375*, réalisés à l'aide du programme Wordsmith Tools 4. Les termes considérées sont *environnement* et les adjectifs *environnemental/aux, environnementale/s, incidences*, pour l'italien les équivalents *ambiente, ambientale/i, valutazione ambientale*.

i) environnement

Collocations et concordances dans le corpus	Fréquence
Incidences sur l'environnement	6
Protection de l'environnement	4
Protection et amélioration de l'environnement	3
Incidences notables sur l'environnement	2
Amélioration de l'environnement	1
Mesures bénéfiques pur l'environnement	1
Protection et valorisation de l'environnement	1
Protection et qualité de l'environnement	1

En italien pour l'équivalent *ambiente* il n'y a pas de collocations, ni de concordances: l'entourage sémantique est neutre et la conceptualité est exprimée par l'adjectif *ambientale*. Passons à l'analyse des dérivés.

ii) ambientale

Impact environnemental	1
------------------------	---

iii) ambientali

Aspects environnementaux	2
Objectifs environnementaux	2
Avantages environnementaux	1
Facteurs environnementaux	1
Indicateurs environnementaux	1
Intérêts environnementaux	1
Résultats environnementaux	1

iv) ambientale

Collocations et concordances	Fréquence
Evaluation environnementale	9 (dont): évaluation environnementale des (2) évaluation environnementale de (1) évaluation environnementale d' (1)
Evaluation environnementale ex ante	9 (dont): évaluation environnementale ex ante des (1) évaluation environnementale ex ante à l'ESIE (1)
Situation environnementale	2 (dont): une évaluation de la situation environnementale de la région (1) interventions du FS sur la situation environnementale (1)
Dimension environnementale	1
Politique environnementale	1

v) ambientali

Incidences environnementales	12
Evaluations environnementales ex ante	3

vi) incidences

Incidences environnementales	12
Incidences sur l'environnement	5 (dont): 3 évaluation stratégique des incidences sur l'environnement 2 évaluation des incidences...
Incidences notables sur l'environnement	2

a) ambiente

Le terme n'a que 5 occurrences, sans aucune prosodie sémantique. La notion se déplace à la forme adjectivale *ambientale/i*.

b) ambientale

Collocations et concordances dans le corpus	Fréquence dans le corpus italien
Valutazione ambientale	22
Rapporto ambientale	13
Impatto ambientale	4 (dont): valutazione dell'impatto ambientale (3)
In materia ambientale	4 (dont): politica [dell'UE] in materia ambientale (3) giustizia in materia ambientale (1)
Miglioramento ambientale	1
Politica ambientale	1
Risultati ambientali (positivi)	1
Tutela ambientale	1

c) ambientali

Autorità ambientali	7
Obiettivi ambientali	2
Considerazioni ambientali	1
Esigenze ambientali	1
Indicatori ambientali	1
Interessi ambientali	1
Istanze ambientali	1
Questioni ambientali	1

Les syntagmes *questioni/interessi/istanze/esigenze/considerazioni ambientali* sont utilisés en tant que synonymes, avec une connotation positive, ainsi que le cotexte permet de relever (cf. l'art. 2. *Ambiente e cofinanziamento comunitario*, et l'art. 6. *Il periodo di programmazione 2007-2013*) (c'est nous qui soulignons):

(i) In maniera analoga, il regolamento (CE) n. 1257/1999 del Consiglio contempla, tra gli obiettivi del FEAOG, "la tutela e la promozione di un alto valore naturale e di un'agricoltura sostenibile che rispetti *le esigenze ambientali*" (articolo 2). (2. *Ambiente e cofinanziamento comunitario*)

(ii) La direttiva sulla VAS rappresenta uno strumento importante per fornire informazioni di questo genere, che consentano di integrare più efficacemente le *considerazioni ambientali* nelle proposte settoriali man mano che queste vengono presentate e trovare, dunque, soluzioni più sostenibili. (2. *Ambiente e cofinanziamento comunitario*)

(iii) "garantire un elevato livello di protezione dell'ambiente e [...] contribuire all'integrazione di *considerazioni ambientali* all'atto dell'elaborazione e dell'adozione di piani e programmi al fine di promuovere lo sviluppo sostenibile" (articolo 1). (2. *Ambiente e cofinanziamento comunitario*)

(iv) Durante il periodo di programmazione in corso (2000-2006) il processo di Cardiff ha dato maggiore rilievo all'integrazione delle *istanze ambientali* e agli effetti a lungo termine delle strategie settoriali adottate. Ci si è inoltre maggiormente avvalsi di *obiettivi e indicatori ambientali*, della valutazione ambientale dei progetti e della valutazione ex ante dei programmi, come richiesto dall'articolo 41 del regolamento (CE) n. 1260/1999. L'impiego dei fondi è stato fondamentale per il successo della politica ambientale dell'UE.

(v) Con un'attenta pianificazione della valutazione dovrebbe essere possibile realizzare una valutazione ambientale conforme alla direttiva 2001/42/CE, senza allungare eccessivamente il processo di pianificazione. Se gli interessi ambientali sono rappresentati adeguatamente nell'ambito degli accordi di partenariato, è possibile affrontare e documentare le questioni ambientali durante la fase di

sviluppo del programma (inserendovi anche soluzioni per conseguire risultati ambientali positivi). (6. Il periodo di programmazione 2007-2013)

Dans tous ces contextes, il y a un climax des informations où les *considerazioni/interessi/questioni/esigenze ambientali* sont une étape et un élément à tenir en considération en vue de la promotion du *sviluppo sostenibile* (iii), du succès de la politique environnementale de l'Union Européenne (iv), des solutions environnementales les plus durables (ii), etc.

d) *valutazione ambientale*

Valutazione ambientale ex ante	10 (dont): Valutazione ambientale ex ante alla VAS (1) Valutazione ambientale ex ante di (1)
Valutazione ex ante	9 (dont): Valutazione ex ante di/dei/dell' (3) Valutazione ex ante che (1)
Valutazione ambientale	direttiva sulla valutazione ambientale (3) valutazione ambientale dei progetti (2)
Valutazione ambientale strategica	4
Valutazione dell'/d'impatto ambientale	3

Par rapport au français, en italien il y a une plus grande variation lexicale:

- *valutazione ambientale ex ante* est la collocation principale de *valutazione ambientale*;
- *valutazione ambientale strategica* : il n'y a pas d'occurrences en italien pour la forme elliptique *évaluation stratégique*, relevée en français;
- *valutazione d'/dell'impatto ambientale*.

Les expressions relevées pour *valutazione ambientale* semblent avoir un entourage sémantique complètement neutre, sans connotation positive ni négative.

Une dernière remarque, tirée de l'article 2 de la Directive 2001/42/CE. Lisons cet article dans les versions françaises et italiennes, faisant attention à ce que nous soulignons:

- a) "Evaluation environnementale": l'élaboration d'un rapport sur les incidences environnementales, la réalisation de consultations, *la prise en compte* dudit rapport et des résultats des consultations lors

de la prise de décision, ainsi que la communication d'informations sur la décision conformément à l'article 4 à 9.

b) Per "valutazione ambientale" s'intende l'elaborazione di un rapporto di impatto ambientale, lo svolgimento di consultazioni, la valutazione del rapporto ambientale e dei risultati nell'iter decisionale e la messa a disposizione delle informazioni sulla decisione a norma degli articoli da 4 a 9.

Le rapport sur les incidences environnementales doit être *pris en considération* (version française) et non *évalué* (cf. la nominalisation utilisée en italien « valutazione » ; la version anglaise garde l'équivalent « the taking into account of » pour « la prise en compte »). La reprise de « valutazione » - pourtant correcte - dans le sens de « presa in conto di » amène en italien à une *évaluation de l'évaluation stratégique...* et, de là, à la complication de l'interprétation de la directive.

L'ambiguïté de la traduction produit la retombée d'ambiguïté terminologique dans une locution syntagmatique – la *valutazione d'impatto ambientale* –, qui a entraîné beaucoup de confusion en Italie au moment de son application, plus que dans tout autre pays européen.

5. Des glossaires de référence

Nous allons conclure en fournissant le réseau d'informations disponibles dans la Toile, concernant les sites des plus importants organismes nationaux français, italiens et internationaux.

Agence Européenne de l'Environnement (21 langues officielles de l'UE)

Objet	7015 entrées; environnement et politiques environnementales utilisées dans l'UE
Site	www.eea.europa.eu
Glossaire	http://glossary.eea.europa.eu/EEAGlossary

Glossaires institutionnels

Conto Energia (it)

Objet	61 entrées; énergie électrique et photovoltaïque
Site	www.gse.it
Glossaire	http://www.gse.it/attivita/ContoEnergiaF/PubbInf/Documents/GuidaContoEnergia.pdf

CRE - Commission de Régulation de l'Énergie (fr)

Objet	106 entrées; termes juridiques et techniques sur le marché de l'énergie
Site	www.cre.fr
Glossaire	http://www.cre.fr/fr/divers/glossaire

Environment Canada - Département Canadien pour l'Environnement (fr/en)

Objet	Termes techniques sur l'environnement
Site	www.ec.gc.ca
Glossaire	http://www.ec.gc.ca/cppic/en/glossary.cfm

GME - Gestore dei Mercati Energetici (it/en)

Objet	97 entrées; énergie électrique, marché électrique
Site	www.mercatoelettrico.org
Glossaire	http://www.mercatoelettrico.org/It/Tools/Glossario.aspx

Gouvernement Français - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (fr)

Objet	Termes relatifs au développement durable
Site	www.developpement-durable.gouv.fr
Glossaire	http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/html/doc_dd/glossaire.htm

Gouvernement Français – Sénat (fr)

Objet	37 entrées; termes de base sur les énergies renouvelables
Site	extranet.senat.fr
Glossaire	http://extranet.senat.fr/rap/r05-436/r05-43647.html

GSE - Gestore dei Servizi Energetici (it)

Objet	174 entrées; termes techniques, juridiques et financiers du système électrique et de son marché
Site	www.gse.it
Glossaire	http://www.gse.it/pagine/glossario.aspx

RTE - Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (fr/en)

Objet	44 entrées; énergie électrique et transmission de l'électricité
Site	http://www.rte-france.com/fr/
Glossaire	http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_distributeurs/services/glossaire_detail.jsp

U.S. Government - Department of Energy (en)

Objet	416 entrées; termes techniques sur l'énergie et l'électricité solaire
Site	www1.eere.energy.gov
Glossaire	http://www1.eere.energy.gov/solar/solar_glossary.html

U.S. Government - Energy Information Administration (en)

Objet	113 entrées; énergies renouvelables
Site	www.eia.doe.gov
Glossaire	http://www.eia.doe.gov/cneaf/solar.renewables/page/rea_data/gl.html

Conclusion

Le recours aux énergies renouvelables est de plus en plus croissant et la terminologie qui les décrit englobe des termes qui sont répandus dans les discours institutionnels, politiques et législatifs, aussi bien que des termes plus spécialisés et propres aux discours techniques.

Cette variété lexicale se manifeste dans différentes typologies textuelles, qui répondent à la diversité des besoins de communication et des champs thématiques. C'est pourquoi nous remarquons l'intérêt à traiter une gamme variée de textes, afin de pouvoir établir les caractères de ce lexique. Il est également utile de disposer d'un arbre conceptuel qui met en évidence les filières principales à étudier, par exemple la technologie, les services commerciaux et même la protection de l'environnement.

La terminologie joue un rôle très important au sein de la communication institutionnelle aux citoyens et les produits terminologiques constituent des outils précieux pour la vulgarisation des savoirs spécialisés au grand public. La consultation des glossaires publiés par les organismes nationaux français, italiens et internationaux permet de mieux diffuser les connaissances principales sur ces domaines.

Références bibliographiques

- [1] GILARDONI, S., 2009, "L'energia fotovoltaica nell'economia internazionale: terminologia e comunicazione aziendale", Journée Scientifique Realiter, Milan <<http://www.realiter.net/spip.php?article1780>>
- [2] PIOTTI, S., 2008, "L'informazione al consumatore: la terminologia delle fonti energetiche e le variazioni negli usi testuali", in *AIDAInformazioni*, n° 26/1-2, 129-142
- [3] SILVI, C., 2005, "Il linguaggio dell'energia", in *Fotovoltaici*, n° 5, 58-59
- [4] ZANOLA, M.T., 2006, "Terminologia e curricula universitari", in *Mediazioni online*, <http://www.mediazionionline.it/monografici/zanola_ita.htm>
- [5] ZANOLA, M.T. éd., 2007, *Terminologie specialistiche e tipologie testuali. Prospettive interlinguistiche*, Educatt, Milan
- [6] ZANOLA, M.T., 2008a, "Energie tradizionali e rinnovabili: proposte di interventi terminologici", in *AIDAInformazioni*, n° 26/1-2, 113-128
- [7] ZANOLA, M.T., 2008b, "Energies renouvelables et protection de l'environnement: des problèmes de terminologie juridique", Journée Scientifique Realiter, Gatineau, <<http://www.realiter.net/spip.php?article1611>>
- [8] ZANOLA, M.T., 2009, "Glossari e divulgazione della conoscenza: la terminologia dei sistemi fotovoltaici", "Publif@rum", n° 8, <http://publiforum.farum.it/ezine_articles.php?id=159>